

cultiver
cuisiner
partager



food
people
community

Montréal, le 24 novembre 2015

Tandis que la ville se couvre tout doucement de son manteau d'hiver, nous avons souhaité partager avec vous la réalité quotidienne des clients de la popote roulante tout au long d'un récit rassemblant en une histoire une constellation de témoignages récoltés jour après jour. Cette succession de petits détails souligne l'impact que nous avons ensemble pour améliorer des éléments centraux de chacune de leurs journées, et nous invite à faciliter toujours plus la vie des aînés isolés, des personnes confrontées à la perte d'autonomie alimentaire à Montréal.

Une épicerie si proche, si loin



“Après être tombée dans la rue, mon bras droit dans le plâtre ne me permettait plus de me faire à manger. Avec ce que la popote roulante me donne (...), je ne manque de rien. Tout ce que je fais, c'est de chauffer de l'eau pour du café.”

MARTHE, 91 ANS

Madame Bourgeon est inscrite au service de popote depuis maintenant trois semaines. Cela faisait quelques années que parcourir avec sa marchette les 8 blocs la séparant de l'épicerie la plus proche devenait un épuisant parcours d'obstacles fait de cônes oranges et de nids de poules, sur des trottoirs peu adaptés à ses déplacements. L'hiver est désormais là et a plus encore allongé cette marche vers l'unique centre d'approvisionnement alimentaire de son quartier.

La vue de madame Bourgeon ayant brutalement baissée à l'aube de ses 90 ans, elle n'est désormais plus en mesure de se cuisiner de repas.

Maintien à domicile

Madame Bourgeon se réjouit aujourd'hui de l'arrivée de son plat de pâtes au saumon, sauce citron, livré par la popote roulante et annoncé dans le calendrier annuel des menus. Madame Bourgeon n'aura pas à déménager dans un centre spécialisé et pourra demeurer dans ce modeste domicile qu'elle chérit plus que tout depuis 30 ans.

Le repas livré, fraîchement préparé et chaud, sera appétissant, et nourrissant. Il contiendra une bonne dose d'affection, puisqu'une dizaine de bénévoles auront participé à sa confection et à son acheminement.

Madame Bourgeon reçoit le minimum des services de subvention du gouvernement avec la pension vieillesse et le supplément de revenu garanti. Grâce à l'échelle de prix variable implantée par le Roulant en septembre 2015, elle a la fierté de pouvoir contribuer à hauteur de \$4.5 à la couverture des coûts de production des repas.

“Comment allez-vous aujourd’hui madame Bourgeon?”

Comme plus de 50 % des aînés de son quartier, madame Bourgeon vit seule. Le passage des bénévoles qui livreront son repas sera la seule visite de sa journée. C’est pourquoi les jeunes bénévoles s’attarderont un peu, pour discuter, plaisanter, apprendre de cette aînée qui a tant à échanger et si peu d’occasions de le faire.

La communauté en action

Des repas comme ce plat de pâtes au Saumon livré à madame Bourgeon, Santropol Roulant en a livré plus de 500 000 en 20 ans. Qu’il pleuve, qu’il neige ou qu’il vente, que nous soyons un jour quelconque de semaine ou au beau milieu du temps des fêtes, les clients de la popote savent que, grâce à vous, ils verront leur faim comblée par un repas frais et nutritif. Ainsi, ils pourront continuer, malgré leurs enjeux de santé, à vivre leur vie de façon autonome sans être arrachés à leur domicile, puis précipités dans une réalité qu’ils n’ont pas choisie. Ils savent que cette communauté est aussi là pour partager des moments chaleureux et significatifs avec eux.

Soutien

Nous sollicitons votre soutien cet hiver pour que nous contribuions ensemble au maintien à domicile des Montréalais et des Montréalaises les plus vulnérables. Seule une grande stabilité financière nous permettra de faire face à ce besoin en pleine croissance.

Avec toute notre gratitude, l’équipe du Roulant vous souhaite un bel hiver et de joyeuses Fêtes.



Pier Liné
Directeur Général

P.S. Merci de vous joindre à nous pour apporter sourires et repas aux clients de la popote. Pour recevoir votre reçu d’impôt pour 2015, veuillez nous faire parvenir votre don par courrier ou en ligne au plus tard le 31 décembre.